LA FAMILLE POŸ À AUXERRE AVANT 1600

© Pierre Le Clercq (2004)

Société généalogique de l'Yonne

POŸ Claude :

- Le 28 février 1570, devant Pierre Leclerc, notaire à Auxerre, en présence de l'avocat Gabriel Thierriat et du prêtre Antoine Lecœur, demeurant tous deux à Auxerre, sont comparus en l'église auxerroise de Notre-Dame-la-d'Hors d'une part François Guierry, abbé commendataire de l'abbaye et monastère de Saint-Marien à Auxerre depuis le 25 décembre 1569, ayant pris la succession à ce poste de Michel de Clugny, seigneur de Montachon, le nouvel abbé étant entouré des frères Etienne Pancerot, curé de ladite église Notre-Dame-la-d'Hors, Claude Poÿ (qui a signé ainsi alors que le notaire a écrit « *Pohy* »), sous-prieur de ladite abbaye, Germain Doré (ou Dozé), curé de Vincelles, et Jean Jacquemet, tous prêtres et religieux de ladite abbaye de Saint-Marien à Auxerre, et d'autre part l'honorable homme Germain Boyrot, marchand domicilié à Auxerre, amodiateur de ladite abbaye depuis cinq ans et titulaire de cet office pour encore quatre ans, héritier à ce titre de tous les meubles laissés par les religieux de l'abbaye après leur mort, lesquelles parties ont transigé entre elles pour régler un conflit les opposant au sujet de la succession du défunt frère Michel Lhuillier, religieux et prieur de ladite abbaye de Saint-Marien, ledit François Guierry se prétendant seul héritier légitime du défunt en tant qu'abbé : ledit Germain Boyrot a accepté de renoncer aux meubles du défunt prieur et de démissionner de son office d'amodiateur, en échange de la somme de 400 livres tournois à verser en une seule fois avant le jour de Noël [AD 89, 3 E 6-326].